

« Projet » Stratégie AGRIDEA 2012-2016



Impressum

Editeur /
Herausgeber

AGRIDEA
Avenue des Jordils 1
Case postale 128
CH-1000 Lausanne 6
Tel. 021 619 44 00 / Fax 021 617 02 61
contact@agridea.ch / www.agridea.ch

AGRIDEA
Eschikon 28
CH-8315 Lindau
Tel. 052 354 97 00 / Fax 052 354 97 97
kontakt@agridea.ch / www.agridea.ch

Auteur-e-s/Autoren

V. Miéville-Ott et M. Boessinger, AGRIDEA
avec la participation des collaboratrices et collaborateurs de Lausanne et
Lindau, en particulier les membres des groupes de direction.
Unter Mitwirkung verschiedener Mitarbeitender von Lindau und Lausanne und
der Mitglieder der Gruppenleitung

Mise en page/Layout

Bettina Perroud, AGRIDEA Lausanne

Impression / Druck

Atelier de reproduction, AGRIDEA

© AGRIDEA, Mai 2010



TABLE DES MATIERES

1	Introduction	1
1.1	Buts de la stratégie d'AGRIDEA 2012 - 2016	1
1.2	Contexte général	1
2	Attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture	2
3	Evolution du contexte et conséquences	3
3.1	Les défis de l'agriculture suisse	3
3.2	Les conséquences pour les familles paysannes	4
3.3	Les conséquences pour les partenaires de l'agriculture	5
4	Les défis pour AGRIDEA	6
	La stratégie d'AGRIDEA en bref	8
5	Objectifs d'entreprise	9
Axe I	Contribuer au développement d'une agriculture productive, durable et reconnue	9
A	Produits sûrs et de qualité	10
B	Compétitivité de l'agriculture et du secteur agricole	11
C	Marchés et valeur ajoutée	13
D	Protection des ressources, études et suivi environnemental	14
E	Territoires vivants et qualité des paysages	15
Axe II	Développer les collaborations avec les autres partenaires de l'agriculture	18
F	Intégrer les changements du contexte	18
G	Développement du système de connaissances de l'agriculture et de l'espace rural en Suisse	19
H	Développement au niveau international	21
Axe III	Défis organisationnels	22

1. INTRODUCTION

1.1 Buts de la stratégie d'AGRIDEA 2012-2016

La stratégie d'AGRIDEA, révisée périodiquement, concrétise les missions et les tâches tels qu'énoncés dans les statuts de l'association, ainsi que la vision, la philosophie et les valeurs d'entreprise mentionnées dans nos lignes directrices. La stratégie 2012-2016 concerne l'ensemble des activités d'AGRIDEA qu'elles soient financées par la convention de prestations entre l'Office fédéral de l'agriculture et AGRIDEA ou par des mandats complémentaires.

La stratégie 2012-2016 reprend les buts centraux et les grands axes de la stratégie précédente, mais elle l'actualise en tenant compte de l'évolution du contexte et de ses conséquences sur les activités d'AGRIDEA. Les partenaires d'AGRIDEA ont été impliqués et consultés pour l'élaboration de ce document.

1.2 Contexte général

Le système agroalimentaire mondial est marqué par une ouverture des marchés et une concurrence de plus en plus forte entre les différents pays producteurs. Malgré une demande alimentaire qui augmente tendanciellement, les prix des produits agricoles deviennent plus volatils. Les systèmes de production sont confrontés au double défi d'une meilleure préservation des ressources naturelles et d'une production plus efficace afin de répondre au marché. La concurrence ne s'opère pas seulement entre les différents produits agricoles, mais aussi entre les différents usages de ces produits (alimentaire, énergie, textiles, construction, etc.).

Les conditions cadres de l'agriculture suisse sont caractérisées par une baisse du profit brut et la baisse des prix des produits suite à l'ouverture des marchés. Cette tendance se poursuivra, avec ou sans la conclusion des négociations de l'OMC et d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Les paiements directs ne suffisent pas à compenser cette baisse des prix. L'évolution structurelle se poursuivra. L'accompagnement des exploitations agricoles et des familles paysannes, tant sur le plan économique que social, est une tâche essentielle.

Différentes politiques sectorielles, en plus de la politique agricole, ont des conséquences sur l'agriculture et le milieu rural. En matière de politique agricole, la révision des paiements directs est au centre des discussions. La nouvelle politique régionale montre ses premiers effets sur les planifications cantonales, notamment d'aménagement du territoire ou de protection de la nature et du paysage, qui sont déterminants pour l'utilisation agricole ou alternative des bâtiments agricoles. En outre, la législation alimentaire est à prendre en compte, de la production à la commercialisation des denrées alimentaires, en passant par leur transformation.

Les centrales de vulgarisation, comme les services cantonaux, restent les plus importantes institutions au niveau fédéral et cantonal disposant des compétences pour soutenir l'agriculture à relever les nombreux défis actuels et à venir.

2. ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ VIS-A-VIS DE L'AGRICULTURE

Les rôles de l'agriculture et les dépenses publiques qui y sont liées sont inscrits dans l'Art. 104 de la Constitution. La volonté de réduire les déficits publics, la recherche de la croissance économique et les réflexions sur le développement de l'espace rural, sont autant de facteurs qui influencent les attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture. Les échanges entre population non agricole et familles paysannes mettent en débat l'interprétation et le contenu de l'Art. 104. La prise en compte des demandes de la société par les familles paysannes est un enjeu central. La capacité de l'agriculture à répondre à ces attentes, que ce soit par le biais de la production d'aliments répondant aux besoins du marché ou par le biais de prestations multifonctionnelles reconnues politiquement et socialement, sera déterminante à l'avenir.

Attentes concernant la capacité concurrentielle de la production agricole

A) Produits sûrs et de qualité supérieure

L'agriculture suisse produit des aliments sûrs, de haute qualité et dont la traçabilité est garantie. Les produits alimentaires qui ne remplissent pas complètement ces conditions sont souvent bon marché et majoritairement importés.

B) Compétitivité de l'agriculture et du secteur agricole

L'agriculture et le secteur agricole doivent, comme les autres secteurs économiques, être compétitifs et répondre aux demandes du marché, notamment en diversifiant leurs produits. C'est en développant leur capacité d'innovation qu'ils parviendront à créer de l'emploi et de la valeur ajoutée, tout en respectant les conditions du libre-échange.

C) Adaptation au marché et valeur ajoutée

La suppression des subventions à l'exportation et la libéralisation croissante des marchés agricoles mettent l'agriculture au défi de s'adapter rapidement aux changements et de fournir des produits répondant aux demandes du marché. Une meilleure connaissance des marchés et de la demande des consommatrices et des consommateurs devient de plus en plus indispensable. Par ailleurs, une meilleure valeur ajoutée pourrait être atteinte par le développement d'initiatives collectives de mise en marché de produits transformés et répondant à une demande de proximité.

Attentes concernant les externalités agricoles et le développement rural

D) Préservation des ressources naturelles et appui au suivi environnemental

L'agriculture produit en respectant les principes du développement durable et contribue à la préservation des ressources naturelles (eau, sol, air) et au maintien de la biodiversité.

E) Territoires vivants et qualité des paysages

L'agriculture contribue à l'occupation décentralisée du territoire et à son attractivité grâce à son rôle clé dans l'entretien du paysage. Elle répond aux

différentes attentes sociales vis-à-vis de l'espace rural, que ce soit dans les régions de montagne ou sur le plateau. Elle est un acteur central de la vie sociale en milieu rural.

3. ÉVOLUTION DU CONTEXTE ET CONSÉQUENCES

3.1 Les défis de l'agriculture suisse

L'agriculture suisse ne peut se soustraire au contexte international. Elle est donc soumise à forte concurrence et doit rester compétitive si elle entend contribuer à la création de valeur ajoutée. Simultanément, elle devient l'objet de différentes attentes sociales et un acteur parmi d'autres dans l'espace rural. Les défis qui l'attendent sont de plusieurs ordres :

- **Renforcer la compétitivité de l'agriculture**

Une marge de manœuvre existe encore dans l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricole, grâce à l'intégration des dernières technologies et à un usage encore plus efficient des ressources. Les collaborations entre exploitations peuvent également être encouragées et soutenues. Il s'agit d'encourager et développer sa capacité d'innovation en renforçant les échanges de connaissances et les collaborations entre la vulgarisation, la formation de base, la formation continue et la recherche.

La disparition des subventions aux exportations, des barrières douanières, des mécanismes de régulation du marché, tels que les contingents laitiers, nécessite une réorganisation de la profession pour participer à la gestion des marchés. Ceux-ci sont de plus en plus segmentés et de nouvelles filières voient le jour, tandis que la tendance, dans les secteurs de la transformation et de la distribution, est à la concentration.

Les consommatrices et consommateurs exigent une sécurité et une traçabilité accrues des produits alimentaires. Un effort peut être fait au niveau du marketing des produits agricoles suisses en mettant en avant la qualité, la sécurité, l'origine et la traçabilité des produits. Pour les familles paysannes, cela se traduit par une responsabilisation forte sous forme d'autocontrôle ou par une gestion d'un nombre croissant de cahiers des charges et d'exigences.

- **Reconnaître et encourager son rôle de prestataires de services et d'externalités positives**

La population est de plus en plus sensible aux externalités agricoles, tant négatives que positives. L'entretien du paysage, le maintien des ressources naturelles et de la biodiversité, des espaces de loisirs attractifs, le bien-être des animaux, sont autant de demandes fortes de la population. Par rapport à ces différentes attentes sociales, il s'agit de mieux communiquer et faire reconnaître ce que fait déjà l'agriculture.

- **Renforcer son ancrage territorial**

De plus en plus de mesures de politique publique se régionalisent – réseaux écologiques, nouvelle politique régionale, promotion des ventes, utilisation durable des ressources, démarches « parc », etc. – et offrent de nouvelles opportunités aux familles paysannes. Ces démarches régionales par projet nécessitent plus de coordination au sein du secteur agricole d'une part, et avec les autres secteurs d'autre part. Le rôle de l'agriculture dans l'espace

rural et sa position dans ces démarches régionales doivent être appuyés. Des opportunités liées à la demande de produits de proximité et de prestations de service sont à saisir (prestations sociales notamment). De nouvelles alliances sont à rechercher : acteurs du tourisme, protection de la nature, etc.

- ***Multiusage de l'espace rural***

Parallèlement aux changements affectant les conditions cadres économiques et politiques, l'espace rural poursuit sa mutation. Sur le Plateau, les agglomérations gagnent du terrain et une partie toujours plus importante de l'agriculture se « périurbanise », avec ce que cela implique comme contraintes, notamment foncières, mais aussi comme opportunités. Dans les régions de montagne, la progression de la forêt s'accroît et les conditions économiques deviennent de plus en plus difficiles. Afin de répondre au mieux à ces dynamiques très contrastées, il s'agit d'encourager des démarches concertées au niveau local afin de préserver l'attractivité touristique et la viabilité économique des régions de montagne d'une part, et de réguler les usages du foncier dans les autres territoires d'autre part. Des collaborations avec les autres secteurs, tels que le tourisme et la préservation des milieux naturels, sont à instaurer et pourraient ouvrir des perspectives intéressantes pour les familles paysannes.

3.2 Les conséquences pour les familles paysannes

Ainsi, les familles paysannes doivent faire preuve d'un esprit d'innovation pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies adaptées à leur exploitation. Il s'agit ainsi de profiler :

- une offre de produits et de services de qualité, différenciés, pour lesquels les consommatrices et les consommateurs sont prêts à payer le prix (produits identifiés Suisse-garantie, AOC-IGP, bio, produits différenciés par une marque ou un label, accueil à la ferme, école à la ferme, etc.);
- une offre de prestations d'intérêt public reconnue;
- des énergies renouvelables (agrocarburants, biogaz, éoliennes, etc.), en particulier au sein de projets régionaux.

Les exploitations agricoles peuvent développer cinq types de stratégie :

- augmenter la valeur ajoutée (produits de qualité supérieure et bien positionnés, vente directe, transformation à la ferme, etc.);
- diversifier les activités sur la ferme en simplifiant si nécessaire la production agricole proprement dite et en développant de nouveaux produits et services, notamment dans le domaine para-agricole;
- optimiser les coûts de production par des économies d'échelle (collaborations, coopérations, agrandissement, spécialisation) ou par la réduction des charges spécifiques (mécanisation, construction et organisation du travail, prix d'achat des intrants, etc.);
- acquérir un revenu annexe, hors agriculture, ce qui implique de coordonner les activités professionnelles dans et hors exploitation agricole afin de maintenir la charge en travail à des niveaux acceptables;
- abandonner l'activité agricole avec la réaffectation des terres et parfois des bâtiments en dehors de la famille.

Pour maintenir ou améliorer leur qualité de vie, les familles paysannes doivent acquérir ou maintenir les compétences nécessaires à la mise en place de leurs stratégies d'entreprise et développer leurs compétences sociales de manière à être considérées comme des partenaires fiables pour les différentes formes de coopération.

Etant donné la forte pression économique sur l'agriculture, le besoin en accompagnement social sera, à l'avenir, de plus en plus nécessaire.

3.3 Les conséquences pour les partenaires de l'agriculture

Les partenaires de l'agriculture forment ce qu'on appelle le « système de connaissances agricoles ». Ce dernier regroupe les acteurs politiques (administrations fédérales et cantonales), le conseil, la vulgarisation et l'expertise, la recherche agronomique, l'enseignement, la défense et les organisations professionnelles, ainsi que divers acteurs de l'espace rural. Les familles paysannes en font bien sûr intégralement partie, à la fois en tant qu'utilisatrices des connaissances produites dans le système agricole, mais aussi en tant que productrices elles-mêmes de connaissances. Etant donné les niveaux décisionnels multiples en Suisse, les différentes régions linguistiques, les différences de collaboration au sein des cantons, le système de connaissances agricoles actuel est passablement fragmenté et hétérogène. Les différents acteurs de ce système peuvent être tour à tour partenaires, concurrents ou clients.

Par ailleurs, les enjeux auxquels doivent répondre les acteurs du système de connaissances agricoles deviennent de plus en plus nombreux et complexes, tout en demandant des adaptations de plus en plus rapides. Ces enjeux sont souvent transversaux et pluridisciplinaires. Les familles paysannes ont besoin d'innover non seulement au niveau technique, mais aussi au niveau organisationnel et représentationnel pour pouvoir s'adapter aux changements.

Le type de connaissances à mettre à disposition des familles paysannes, de même que les modalités de leur production, sont à revoir. Le modèle « classique » de transfert linéaire de connaissances du chercheur vers la pratique n'est plus de mise. Il devient nécessaire d'appuyer un modèle plus participatif dans lequel les connaissances, leur finalité et leur mise en pratique, se font en étroite collaboration entre les acteurs de la recherche, de la formation, du conseil, et bien sûr les familles paysannes.

Il est souhaitable que les acteurs de la branche agricole deviennent des partenaires à part entière dans ce processus, tant au niveau du contenu que du financement.

Dans un tel contexte, AGRIDEA peut jouer un rôle important de mise en réseaux des acteurs, des compétences et des connaissances. En effet, traditionnellement AGRIDEA entretient des liens privilégiés avec les acteurs de la recherche, de la formation, de la formation continue et de la vulgarisation. Par ailleurs, la mise sur pied de projets communs aux institutions de la recherche, de la formation et de la vulgarisation devrait prendre plus d'importance. Des exemples concrets récents ont montré l'intérêt de tels projets dans l'apprentissage de la collaboration, dans l'échange de connaissances et dans la formulation de solutions pragmatiques.

A l'avenir, il deviendra encore plus indispensable de coordonner les efforts de chacun et d'intensifier les collaborations dans l'intérêt *in fine* des familles paysannes.

4. LES DÉFIS POUR AGRIDEA

AGRIDEA doit tenir compte de l'évolution du contexte tant international que national et des attentes diverses de la société envers l'agriculture pour offrir des prestations permettant aux multiplicateur-trice-s de l'espace rural et aux familles paysannes de s'adapter aux changements et de maintenir une agriculture durable, vivante et reconnue comme actrice à part entière dans l'espace rural.

Pour ce faire, elle a besoin de collaborations fortes avec les autres acteurs du système de connaissances agricoles afin de réunir, de produire et de mettre à disposition des connaissances utiles et appropriables par la pratique.

Enfin, dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel et où les fonds publics diminuent, elle doit elle-même veiller à une utilisation toujours plus efficiente de ses ressources et de ses compétences.

Ces trois grands défis constituent les axes prioritaires de notre stratégie.

4.1 Contribuer au développement d'une agriculture durable, vivante et reconnue

L'axe I est organisé autour de deux buts complémentaires :

D'une part, il s'agit de fournir les moyens aux multiplicatrices et multiplicateurs de l'espace rural et aux familles paysannes d'améliorer l'efficacité de la production agricole en intégrant les dernières technologies tout en ménageant les ressources naturelles. D'autre part, il faut améliorer la création de valeur ajoutée par une mise en marché adéquate de produits de qualité. Pour atteindre ces buts, nous fournissons des références et des conseils techniques adaptés, des appuis à la gestion et à la décision stratégique au niveau de l'exploitation, une meilleure connaissance des marchés, ainsi que des opportunités de développement de nouveaux produits. L'objectif prioritaire est bien ici de maintenir la capacité concurrentielle d'agriculture suisse productive.

Mais cette capacité concurrentielle ne peut être déconnectée des demandes de la société envers l'agriculture, demandes qui évoluent constamment et qui s'expriment de manière variée : actes d'achat des consommateurs de plus en plus contrastés et diversifiant les segments de marché des produits alimentaires; acceptation par les citoyens de nouveaux instruments de politique publique, avec l'introduction notamment d'une politique agricole reconnaissant et rétribuant clairement les prestations multifonctionnelles de l'agriculture; prise en compte des principes de la souveraineté alimentaire.

Le défi pour les familles paysannes est d'intégrer ces demandes dans l'élaboration et la mise en place de leurs stratégies, que cela soit au niveau de leur exploitation ou à un niveau régional.

AGRIDEA appuie les multiplicateurs de l'espace rural et les familles paysannes dans l'identification de nouveaux besoins pouvant faire l'objet de nouvelles activités (diversification, agritourisme, nouveaux produits, etc.). Elle les soutient pour faire reconnaître l'agriculture comme partie prenante des dynamiques de développement dans les territoires et comme acteur important dans la gestion

des biens publics tels que biodiversité, paysages, vie sociale dans l'espace rural, etc.

Pour ce faire, AGRIDEA soutient les organismes de vulgarisation et les multiplicateurs de l'espace rural en étant :

1. L'institution de référence pour la formation permanente des multiplicateurs et la fourniture des moyens auxiliaires de vulgarisation agricole.
 2. Un centre de compétences dans les tâches transversales de techniques de vulgarisation, de formation, de modération et de gestion de projets complexes.
- Le but de l'axe I est clairement orienté vers le maintien d'une agriculture durable, vivante et reconnue à part entière dans l'espace rural.

4.2 Développer les collaborations avec les autres partenaires de l'agriculture

L'axe II concerne les aspects organisationnels à mettre en place afin que tous les partenaires de l'agriculture puissent agir en synergie. L'évolution du contexte international et national, la rapidité des changements et l'augmentation de leur complexité demandent des réponses elles-mêmes complexes et interdisciplinaires. C'est pourquoi, il est nécessaire d'améliorer la collaboration et d'instituer des partenariats entre les différents acteurs du système de connaissances agricoles. Il s'agit d'établir des passerelles entre la recherche, l'enseignement, la formation continue, la vulgarisation et la pratique dans le but d'améliorer à la fois la (co)production de connaissances – finalisées – ainsi que sa circulation et son appropriation par les familles paysannes.

Le système de connaissances agricoles est lui-même confronté à plusieurs défis : complexification de la demande, tendance à la mise au concours des tâches et des projets, concurrence sur les moyens dans un environnement de réduction des fonds publics. AGRIDEA doit anticiper et réagir face à ces changements. Elle renforce les échanges dans le système de connaissances :

1. En contribuant avec ses partenaires, plus particulièrement le FVS, à faciliter l'organisation et la coordination de la vulgarisation en Suisse.
2. En garantissant les échanges au sein du système de connaissances agricoles et en établissant les relations avec le système plus large de connaissances de l'espace rural.
3. En représentant, avec les partenaires cantonaux, le système de vulgarisation qui soutient le développement d'une agriculture durable et de l'espace rural.
4. En étant un partenaire de discussion pour accompagner les processus de changement au sein des organisations agricoles et en proposant des prestations de développement organisationnel.

4.3 Défis organisationnels

L'axe III de notre stratégie met l'accent sur les ajustements nécessaires de notre structure et de notre fonctionnement. AGRIDEA a engagé un processus de réorganisation des deux centrales de vulgarisation, dont l'aboutissement est prévu en 2011, avec l'élaboration d'un organigramme commun et une direction unique.

En parallèle, il nous faut répondre favorablement aux nouvelles exigences de notre mandat (mise au concours publique des procédures d'adjudication, nouvelles normes comptables) et anticiper les pressions futures sur notre budget en prenant des mesures appropriées.

La complémentarité entre les compétences techniques, méthodologiques, d'accompagnement de processus et de communication au cœur du travail de la vulgarisation et de gestion de projet nous permet d'assumer un rôle clé d'intermédiaire et de médiateur dans le système de connaissances agricoles et dans l'espace rural. Par la diversification de nos ressources financières et grâce à la nouvelle organisation interne, il s'agit d'assurer le volume et la diversité des emplois sur les deux sites en mobilisant les compétences de chacun. Réorienter nos activités en tenant compte tout à la fois des besoins de nos membres et de nos mandants et des exigences de nos mandants reste un défi redoutable.

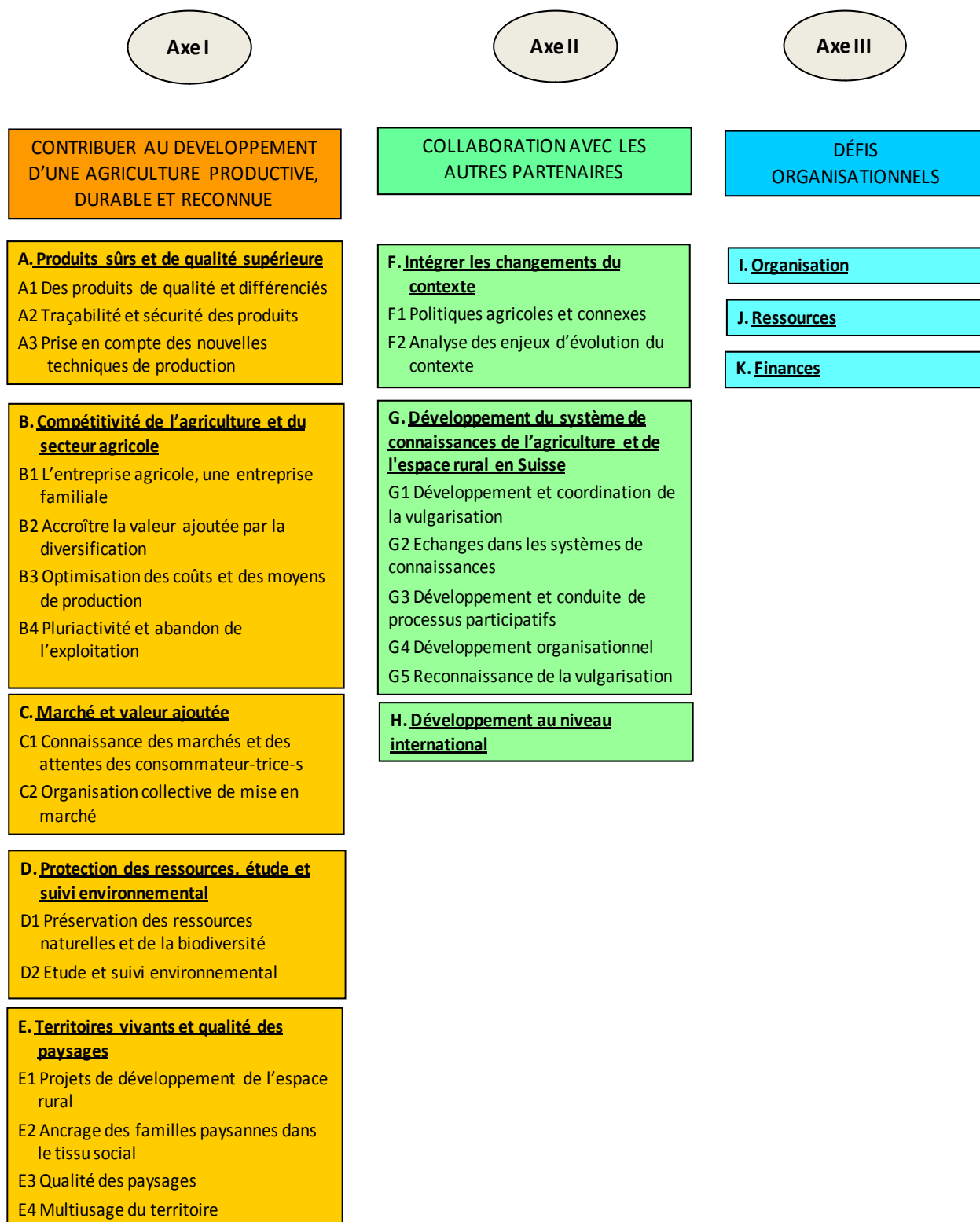
4.4 La stratégie d'AGRIDEA en bref

Les défis pour l'agriculture suisse et le système de connaissances sont nombreux, notamment globalisation des marchés et compétitivité de l'agriculture, attentes sociales multiples, rôle de l'agriculture dans l'espace rural, etc.

L'axe I répond aux nombreux défis qui se posent à l'agriculture : fournir aux multiplicateur-trice-s et aux familles paysannes les moyens nécessaires pour améliorer l'efficacité de la production agricole en intégrant les technologies tout en ménageant les ressources naturelles.

L'axe II répond aux défis qui se posent aux partenaires de l'agriculture : améliorer les connaissances et leur diffusion, améliorer la collaboration et les processus d'apprentissage collectif, etc.

L'axe III répond aux besoins d'améliorer encore l'efficacité de notre fonctionnement face aux changements des conditions cadres, ainsi que l'allocation optimale de nos ressources et de nos compétences.



5. STRATÉGIE D'AGRIDEA

Axe I Contribuer au développement d'une agriculture productive, durable et reconnue

Au travers du marché ou des politiques publiques, les demandes de la société évoluent continuellement. Le défi pour les familles paysannes est d'intégrer ces demandes dans l'élaboration et la mise en place de leurs stratégies. Pour ce faire, AGRIDEA soutient les organismes de vulgarisation et les multiplicatrices et multiplicateurs de l'espace rural en étant non seulement l'institution de référence pour la formation permanente des multiplicateur-trice-s et la fourniture des moyens auxiliaires de vulgarisation agricole, mais aussi un centre de compétences dans les tâches transversales de techniques de vulgarisation, de formation, de modération et de gestion de projets complexes.

Les domaines suivants sont privilégiés :

- produits sûrs et de qualité supérieure;
- compétitivité de l'agriculture et du secteur agricole;
- marchés et valeur ajoutée;
- protection des ressources et de la biodiversité;
- territoires vivants et qualité des paysages.

A Produits sûrs et de qualité supérieure

Contexte et définition du problème

Les choix techniques et économiques des agricultrices et des agriculteurs sont cruciaux au regard des attentes des consommateur-trice-s en matière de mode de production et de qualité intrinsèque des produits.

La production agricole s'inscrit dans un processus croissant de distinction des produits alimentaires suisses (stratégie qualité suisse) afin de renforcer la préférence et le consentement à payer de la clientèle suisse et étrangère. D'une part, les produits «standard» suisses sont conformes aux prestations écologiques requises, aux normes de détention des animaux et aux systèmes d'assurance qualité. D'autre part, de nombreuses exploitations agricoles sont fortement impliquées dans des programmes de production labellisée (IP-SUISSE, Natura-Beef, Bio, AOC-IGP, montagne, etc.) et dans des circuits courts (filiales locales, transformation à la ferme, vente directe).

Buts

AGRIDEA renforce la cohérence entre les modes de production privilégiés par les exploitations agricoles, les stratégies de valorisation des produits adoptées par les filières et les attentes de la société.

A1 Des produits de qualité et différenciés

Afin de répondre à la demande des consommateurs, de la distribution et de la transformation pour des produits de qualité, les exigences au niveau de l'exploitation augmentent. De nouvelles formes d'organisation se mettent en place pour le développement de filières autour de produits différenciés.

Objectifs

AGRIDEA appuie la mise sur pied et le développement des filières de produits présentant un potentiel de marché et de valeur ajoutée grâce aux fiches techniques, à la mise à disposition d'informations neutres, à l'organisation de cours et de plateformes d'échanges. Elle leur permet de renforcer leur positionnement marketing et d'augmenter la création de valeur, qu'il s'agisse de production « standard » aux normes suisses ou de production sous label ou extensive. Les itinéraires techniques sont différenciés pour répondre au mieux à la segmentation croissante des marchés.

A2 Traçabilité et sécurité des denrées alimentaires

La demande pour des produits de haute qualité et pour une alimentation saine nécessite la mise en œuvre de la traçabilité à l'échelle de l'exploitation agricole, de l'organisation des filières et des interprofessions. La formulation et l'application des réglementations requièrent un travail administratif complexe au niveau de l'exploitation. La responsabilisation des agriculteurs est accrue.

Objectifs

AGRIDEA favorise la mise en œuvre de processus garantissant la traçabilité et la sécurité alimentaire adaptés aux exploitations agricoles par le développement de méthodes et de données de base, l'appui en matière d'assurance qualité et la co-organisation avec le Service sanitaire bovin de campagne de prévention en faveur de la sécurité alimentaire et des épizooties.

A3 Prise en compte des nouvelles techniques de production

De nouvelles techniques sont proposées en permanence tant pour l'agriculture (robot de traite, génétique, OGM, bâtiments et machines, etc.), que pour la première transformation.

Objectifs

AGRIDEA développe les connaissances et les outils d'aide à l'évaluation des nouvelles technologies pour les vulgarisateur-trice-s, les enseignant-e-s et les praticien-ne-s. Elle propose des outils d'aide à la décision aux exploitations agricoles pour la mise en œuvre de ces nouvelles technologies en cohérence avec le positionnement des produits suisses et les attentes des consommateurs. Elle anime des échanges d'expériences sur les nouvelles techniques de production.

B Compétitivité de l'agriculture et du secteur agricole**Contexte et définition du problème**

L'agriculture et le secteur agricole doivent, comme les autres secteurs économiques, être compétitifs et répondre aux demandes du marché. Ils créent des emplois et innovent afin de participer à la croissance économique. La compétitivité de l'exploitation agricole, de par sa dimension familiale, dépend non seulement de l'optimisation technique et économique des moyens de production, mais aussi de la prise en considération de facteurs humains, tels que la reconnaissance des tâches, des rôles et de la place de chacun et de chacune sur l'exploitation.

Buts

AGRIDEA appuie les familles paysannes dans l'amélioration de la compétitivité de leur entreprise par l'augmentation de la valeur ajoutée et la diversification des activités, l'optimisation des coûts et l'utilisation des moyens de production, le développement de nouvelles formes de pluriactivité en tenant compte tout à la fois des composantes techniques, économiques, organisationnelles, humaines et familiales de l'exploitation agricole.

B1 L'entreprise agricole, une entreprise familiale

Dans un contexte d'exigences accrues en termes de compétitivité, la pression sur les décisions de la famille paysanne devient de plus en plus forte. Les décisions stratégiques se complexifient et les marges de manœuvre se réduisent. La gestion de la charge en travail, la répartition des rôles au sein de la famille, le développement d'entreprises rurales combinant agriculture et autres activités sont des thématiques qui prennent de l'importance. La capacité des familles paysannes à s'adapter à ce contexte de forte pression dépend de facteurs techniques et économiques mais aussi, et peut-être surtout, de facteurs humains. La gestion stratégique de l'exploitation et la prise de décision sur des choix à long terme (investissements, réorientation de la production, etc.) doivent se faire en réfléchissant à l'articulation entre l'exploitation et la famille. Dans ce cadre, la paysanne joue un rôle clé. Chacun doit se sentir reconnu et soutenu dans ses activités, ses décisions, son rôle. Etant donné la complexité de l'exploitation agricole, toute décision stratégique doit tenir compte de tous les éléments du système famille - exploitation, qu'ils soient techniques, économiques, organisationnels, juridiques, écologiques et sociaux, et aussi du contexte. Ceci est particulièrement important lors de certaines étapes clés : reprise, transfert, association, mariage.

Objectifs

AGRIDEA contribue à la reconnaissance, par les actrices et acteurs accompagnant les familles paysannes et leur entreprise, des spécificités de l'entreprise familiale, des rôles que joue la paysanne et des aspects sociaux, avec le développement et la mise à disposition de méthodes, d'informations et d'outils appropriés à une analyse du système entreprise - famille et à l'élaboration de stratégies d'entreprise adaptées prenant particulièrement en compte les rôles et compétences respectifs de chacun des membres de la famille paysanne.

B2 Accroître la valeur ajoutée par la diversification

Le développement des activités de diversification correspond souvent à une nécessité pour les exploitations agricoles. L'accueil à la ferme, le tourisme rural, la vente directe, la fourniture de prestations et de services dans les régions, requièrent un savoir-faire et une maîtrise des techniques de production et de transformation - en particulier dans les questions d'alimentation et de transformation des aliments -, une bonne connaissance des marchés, un savoir-faire en marketing et commercialisation, ainsi que des compétences spécifiques dans le domaine de l'organisation et de la gestion d'entreprise. L'innovation joue souvent un rôle clé dans les systèmes permettant la mise en place d'activités de diversification.

Objectifs

AGRIDEA fournit aux familles paysannes, aux multiplicateur-trice-s, aux représentant-e-s d'organisations professionnelles, les outils et les méthodes permettant la mise en place et la maîtrise de systèmes et de processus innovants pour la diversification.

B3 Optimisation des coûts et de l'utilisation des moyens de production

Dans un contexte de baisse des prix et de libéralisation, l'optimisation des coûts de production et la rationalisation de l'utilisation des moyens de production et des ressources (foncier, bâtiments, moyens financiers, etc.) sont des pistes d'actualité. Les questions d'organisation du travail prennent une dimension de plus en plus importante, de même que l'intégration des aspects techniques, stratégiques, financiers et humains.

Objectifs

AGRIDEA fournit aux multiplicatrices et multiplicateurs de l'espace rural et aux familles paysannes, les références, outils et méthodes permettant une optimisation des coûts et de l'utilisation des moyens de production et des ressources.

B4 Pluriactivité et abandon de l'activité agricole

La pression économique et l'accélération de l'évolution des structures nécessitent, parfois, dans le cas d'une compétitivité insuffisante ou selon les buts de la famille paysanne, une réorientation des activités vers la pluriactivité ou l'abandon de l'activité agricole. Ces changements peuvent s'avérer complexes sur le plan social, économique, mais aussi juridique.

Objectifs

AGRIDEA fournit les moyens, les outils et les méthodes pour accompagner la recherche de solutions alternatives ou/et complémentaires à l'activité agricole, y compris le choix de l'abandon de l'activité agricole.

C Marchés et valeur ajoutée**Contexte et définition du problème**

La valorisation de leurs produits joue un rôle essentiel dans les revenus des familles paysannes. Le retrait de l'Etat sur les marchés agricoles et l'accélération de l'ouverture des marchés comportent des risques, mais aussi des opportunités pour la commercialisation des produits agricoles. Les marchés évoluant très vite, les agricultrices et les agriculteurs doivent disposer rapidement d'informations approfondies et de conseils adaptés pour pouvoir prendre et planifier leurs décisions, ceci dans un large éventail de situation : planification annuelle de la production, qualité de la production, choix des branches de production en tenant compte de la situation actuelle des marchés (à court ou long terme), commercialisation de spécialités régionales ou de produits labellisés, vente directe, investissements à long terme, etc.

Les produits issus de l'agriculture suisse bénéficient d'une bonne image et d'un consentement à payer de la part des consommateur-trice-s suisses. Il est important, pour les acteurs du marché, de connaître l'évolution de la demande. La segmentation du marché, selon des critères éthiques et/ou de qualité, ouvre

des opportunités de valorisation des produits, que cela soit par des labels de qualité ou d'origine ou, à plus petite échelle, par des circuits de commercialisation spécifiques (vente directe, agriculture contractuelle, etc.).

Buts

Soutenir les agriculteurs et leurs organisations dans leurs prises de décisions opérationnelles et stratégiques pour la mise en marché de leurs produits.

C1 Connaissance des marchés et attentes des consommatrices et consommateurs

La connaissance des marchés, des demandes des consommateur-trice-s, des différents acteurs et des mécanismes de fixation des prix devient essentielle dans la prise de décision des exploitants et de leurs organisations. Elle influence donc de manière directe le revenu des exploitations.

Objectifs

AGRIDEA contribue, grâce à des cours, des publications, des études et évaluations de marchés spécifiques, à une meilleure connaissance des marchés, des attentes des consommateurs et des effets des mesures de politique agricole et permet ainsi aux familles paysannes et aux organisations agricoles de prendre des décisions stratégiques en accord avec les opportunités de commercialisation.

C2 Organisations collectives de mise en marché

Les organisations collectives de marché se développent rapidement du fait de la baisse des soutiens publics aux marchés. Les interprofessions nationales et régionales sont appelées à jouer un rôle croissant de coordination entre les acteurs des filières.

Les initiatives collectives de commercialisation sont encouragées dans la nouvelle politique régionale. Elles misent généralement sur une différenciation de leurs produits, qu'elle soit à un niveau symbolique et identitaire ou sur le plan des qualités intrinsèques du produit.

La vente directe continue aussi de jouer un rôle important, bien au-delà du volume commercial, dans la communication directe entre agriculture et consommateur.

Les démarches de labellisation des produits (AOC-IGP, Bio, IP-SUISSE, etc.) se multiplient.

Le succès de toutes ces initiatives collectives (mais aussi dans certains cas individuelles) de commercialisation, de leur montage à leur pilotage stratégique, demande de nombreuses compétences et connaissances dans les domaines de la gestion de projet, de l'économie d'entreprise, des marchés et du marketing, des cahiers des charges de production et du développement de produit.

Objectifs

AGRIDEA contribue à la création de valeur ajoutée pour les agriculteurs et leurs partenaires commerciaux en fournissant une meilleure information sur les opportunités de marché, grâce à des cours, des plateformes d'échanges entre les différents partenaires, des outils et des méthodes de gestion d'initiatives de commercialisation. Elle appuie une répartition équitable de la valeur ajoutée tout le long de la chaîne. Elle soutient particulièrement les agriculteurs orientés

vers le marché dans leurs innovations organisationnelles ou en termes de produits.

D Protection des ressources, études et suivi environnemental

Contexte et définition du problème

La protection des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité sont des tâches essentielles, reconnues et rémunérées par des paiements directs. La qualité de ces prestations doit être encouragée, alors même que bien souvent elle est encore perçue comme une contrainte par les exploitant-e-s agricoles. Les bénéfices environnementaux et les opportunités économiques de ces prestations doivent être mieux communiqués.

Buts

AGRIDEA soutient les agricultrices et les agriculteurs, les organisations professionnelles et les administrations cantonales dans l'application des bonnes pratiques agricoles et dans la mise en œuvre de programmes régionaux de préservation des ressources naturelles et la biodiversité. Elle aide les exploitants à s'impliquer. AGRIDEA favorise le développement de synergies et la coordination entre les différents types d'instruments.

D1 Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité sont des tâches essentielles de l'agriculture suisse, attendues par la population et rémunérées par les paiements directs. La complexité de ces thèmes et leur interaction avec l'exploitation agricole demandent le développement de solutions régionalisées et spécifiques afin de limiter les conflits d'objectifs. Différents instruments permettent de soutenir la mise en œuvre de telles solutions. Outre les prestations écologiques requises qui sont fournies à une échelle nationale, les Art. 62a et 77a de la Loi sur l'agriculture et l'Ordonnance sur la qualité écologique encouragent des projets régionaux de protection des ressources et de la biodiversité. La mise en œuvre de telles dispositions est exigeante en ressources et en temps.

Objectifs

AGRIDEA soutient d'une part les agricultrices et agriculteurs dans l'application des normes et règles de production. D'autre part, elle soutient, au niveau méthodologique et technique, les porteurs de projets, les agriculteur-trice-s, les organisations professionnelles et les cantons pour le développement et la mise en œuvre de projets régionaux visant à préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

D2 Etudes et suivi environnemental

Les effets des mesures environnementales soutenues par la politique agricole sont difficiles à évaluer. Les relations de causalité entre pratiques agricoles et état de l'écosystème sont difficiles à établir. Un suivi des pratiques agricoles et des indicateurs environnementaux est nécessaire pour mieux connaître ces relations et partant mieux cibler les mesures. L'impact global de l'exploitation agricole est aussi difficile à évaluer et les effets des changements éventuels de

pratiques pas toujours faciles à communiquer aux agriculteurs. Il s'agit de renforcer la collaboration entre la recherche et la pratique, en intégrant étroitement les familles paysannes, afin d'améliorer l'acceptabilité et l'efficacité des mesures.

Objectifs

AGRIDEA aide les pouvoirs publics, la recherche et les organisations intéressées à monter des réseaux d'étude et de suivi. Elle leur propose un soutien méthodologique, notamment des moyens de sensibilisation et des outils adaptés. Sur demande, elle propose aux branches agricoles des méthodes pour des études agroenvironnementales et des écobilans qui peuvent permettre à l'agriculture d'obtenir une plus value sous forme d'accès privilégié aux marchés ou de valorisation supérieure des produits.

E Territoires vivants et qualité des paysages

Contexte et définition du problème

Pour que les familles paysannes saisissent les opportunités qui leurs sont offertes, il leur est indispensable de bien connaître le contexte spécifique de leur région et du territoire dont elles sont un des acteurs. La participation des familles paysannes aux dynamiques de l'espace rural est un enjeu important pour le secteur agricole.

La qualité des paysages prend de plus en plus d'importance dans l'opinion publique et pour l'attractivité des territoires. Le rôle de l'agriculture est reconnu pour le façonnage et l'entretien d'un paysage de qualité.

L'agriculture multifonctionnelle prend des formes variées dans des espaces fortement différenciés. Aux abords des agglomérations, au sein des réseaux de villes et des métropoles dans les espaces ruraux périurbains ou encore dans les régions alpines, les contraintes et les opportunités pour les familles paysannes sont différentes. Afin de développer des synergies, les projets collectifs regroupant plusieurs familles paysannes et acteurs non agricoles tendent à se développer.

Dans une économie de plus en plus libéralisée, un des grands défis de ces prochaines années, tant pour les régions que pour l'agriculture, sera de capter la part la plus importante possible de valeur ajoutée.

Buts

AGRIDEA contribue à éclairer et faciliter les possibilités de coopérations intersectorielles et favorise, par l'émergence de projets concertés, le maintien des valeurs ajoutées économiques et paysagères dans les régions.

E1 Projets de développement de l'espace rural

Le rôle et la place des familles paysannes dans le développement de l'espace rural peuvent être renforcés par des projets collectifs combinant les soutiens de la politique agricole (Art. 93-1-c de la Loi sur l'agriculture) et de la politique régionale, ainsi que de la Loi sur la protection de la nature et du paysage (parcs d'importance nationale). Ces projets doivent permettre la création de valeur ajoutée économique, mais aussi sociale et environnementale en milieu rural et renforcer la reconnaissance de l'ensemble des externalités positives de l'agriculture multifonctionnelle.

Objectifs

AGRIDEA contribue à l'intégration des familles paysannes et leurs organisations dans les dynamiques de développement de l'espace rural par des méthodes et des outils appropriés, des formations adaptées, ainsi que par l'accompagnement des processus au niveau des projets et des territoires.

E2 Ancrage des familles paysannes dans le tissu social

Les familles paysannes, à travers leurs activités et leurs fonctions, sont des acteurs clés de l'espace rural. Parallèlement, les habitants des zones rurales ne sont plus, pour la plupart, d'origine agricole. Les relations entre la population agricole et non agricole sont donc d'une grande importance pour une cohabitation harmonieuse et la reconnaissance respective de chacun. Les organisations rurales telles que les organisations d'agriculteurs et des femmes rurales et des jeunes jouent un rôle central dans les échanges entre population agricole et non agricole.

Objectifs

AGRIDEA appuie le développement organisationnel et renforce les réseaux d'échanges dans l'espace rural.

E3 Qualité des paysages

L'entretien du paysage rural est une mission de l'agriculture inscrite dans la Constitution et reprise dans la politique agricole suisse. Par son activité, l'agriculture façonne de manière prépondérante le paysage rural qui évolue constamment. Les attentes de la population envers le paysage sont fortes mais aussi diverses. Le paysage a notamment un rôle important pour l'attractivité touristique des territoires et l'attractivité résidentielle (cadre de vie). La qualité des paysages peut être remise en cause par des dynamiques agricoles contrastées. En région de montagne, de nombreuses surfaces sont abandonnées et exposées à l'enforestation entraînant une banalisation paysagère et un appauvrissement de la biodiversité, alors qu'en plaine, le développement d'infrastructures et d'une agriculture intensive (maraîchage sous serre, par exemple), induit des effets paysagers peu appréciés par la population. Les objectifs de qualité paysagère peuvent être fixés à différents niveaux, mais c'est au niveau régional et local, puis au niveau de chaque exploitation agricole, qu'ils doivent trouver une concrétisation au travers de processus participatifs.

Objectifs

AGRIDEA sensibilise le monde agricole à l'importance de son rôle dans la qualité du paysage. Elle favorise une meilleure prise en compte des effets paysagers de l'activité agricole auprès de tous les acteurs, en particulier auprès des agricultrices et des agriculteurs en leur fournissant des outils et des méthodes d'analyse paysagère. Elle contribue au développement de projets paysagers régionaux à composante agricole.

E4 Multiusage du territoire

L'espace rural est un espace qui n'est pas réservé uniquement à l'agriculture, mais qui est convoité et partagé par de nombreux acteurs. Les usages se multiplient et se superposent : loisirs et détente, nature, habitat, infrastructures, etc. Cette situation est à la fois un potentiel pour l'agriculture avec de nouvelles

synergies qui peuvent être utilisées (énergie, commercialisation des produits, vente de services, contrats), mais également source de contraintes et de restrictions. Des conflits d'usage peuvent apparaître. Il est essentiel que dans ces espaces convoités, les intérêts d'une agriculture qui produit des denrées alimentaires soient représentés. La participation active de l'agriculture dans les processus de planification de l'espace rural est essentielle au travers notamment de la démarche de planification agricole.

Objectifs

AGRIDEA, par le développement de méthodes, de plateformes et d'outils adaptés, facilite la participation et l'intégration de l'agriculture dans les processus de planification et de concertation de l'espace rural qui visent à assurer un multiusage concerté et équilibré des territoires.

Axe II Développer les collaborations avec les autres partenaires de l'agriculture

F Intégrer les changements du contexte

Contexte et définition du problème

Le milieu agricole connaît des changements continus des politiques publiques qui influencent ses champs d'activités. La politique agricole connaît d'incessantes adaptations ou réformes. La politique d'aménagement du territoire est un chantier permanent. Les exigences concernant l'écologie, la santé, la sécurité, les marchés, etc. évoluent également régulièrement.

En plus du cadre politique, trois autres domaines influencent particulièrement la prise de décisions dans les entreprises agricoles : l'évolution des marchés en fonction des conditions cadres d'une part, et de la demande des consommatrices et des consommateurs d'autre part, les changements climatiques et ses conséquences encore mal connues, les évolutions technologiques auxquelles les familles paysannes doivent également s'adapter. Pour assurer la viabilité et la pérennité de son entreprise, la famille paysanne doit pouvoir intégrer les changements du contexte dans ses stratégies.

Buts

Afin de faire face à la complexité et la rapidité des changements du contexte, AGRIDEA contribue à comprendre et faciliter l'intégration des modifications des conditions cadres du secteur agricole et des dynamiques de l'espace rural par l'anticipation et l'analyse de ces changements, ainsi que l'animation de réseaux interdisciplinaires et de plateformes d'échanges des acteurs impliqués.

F1 Politiques agricoles et connexes

L'agriculture, les exploitations agricoles et l'espace rural sont soumis ou influencés par une multitude de politiques complexes : agricoles, de développement du territoire, régionales, sur les denrées alimentaires, commerciales, etc. Ces politiques très diversifiées peuvent être conçues et agir à différents niveaux qu'ils soient internationaux, fédéraux, mais aussi cantonaux, régionaux ou locaux. Elles sont fréquemment liées entre elles.

Cette diversité de politiques et d'actions se modifie continuellement, ce qui peut avoir des conséquences très importantes sur le développement des exploitations agricoles et dans l'espace rural. Son anticipation et la compréhension de son contenu et de ses conséquences sont primordiales pour garantir un développement durable de l'agriculture et de l'espace rural. La complexité de ces politiques publiques nécessite la participation et la coordination de l'ensemble des acteurs du monde agricole et de l'espace rural pour assurer la circulation et l'appropriation de l'information par les familles paysannes et leurs partenaires, mais aussi un développement concerté de ces politiques.

Objectifs

AGRIDEA contribue à anticiper et accompagner les développements des politiques agricoles et autres politiques publiques afférentes pour favoriser une évolution durable de l'agriculture, des exploitations agricoles et de l'espace rural, par la coordination et l'animation de réseaux, de plateformes d'échanges

entre les acteurs impliqués et concernés (vulgarisation, administrations, intervenants politiques, recherche, familles paysannes, etc.) par l'information et la formation permanente.

F2 Analyse des enjeux d'évolution du ou des contextes

Evolutions technologiques, changements climatiques, disparition des ressources, mouvances de populations, nouveaux marchés et besoins de la société modifient continuellement le contexte dans lequel évoluent l'agriculture et les exploitations et transforment les dynamiques de l'espace rural. Ils peuvent à la fois représenter des risques, mais aussi de nouveaux défis. Il est important de les détecter et de les analyser de manière précoce pour permettre aux familles paysannes et leurs partenaires de se positionner et construire des stratégies innovantes, garantant d'un développement durable. Une telle détection et analyse sont complexes et interdisciplinaires, elles demandent de constituer des réseaux efficaces entre la recherche, la vulgarisation, l'enseignement et la pratique.

Objectifs

AGRIDEA contribue à l'anticipation et l'analyse des évolutions du contexte en favorisant la création de partenariats interdisciplinaires et la collaboration entre les différents acteurs du système de connaissances, pour permettre aux familles paysannes et à leurs partenaires de se positionner et de construire des stratégies innovantes, répondant aux attentes de la société.

G Développement du système de connaissances de l'agriculture et de l'espace rural en Suisse

Contexte et définition du problème

La réduction des fonds publics, la complexification de la demande, la tendance à la privatisation, la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération engendrent des modifications importantes des conditions cadres des acteurs du système de connaissances agricoles. D'autre part, les évolutions du contexte exigent des efforts d'adaptation de tous les acteurs du monde agricole et rural, que ce soit les familles paysannes ou les secteurs en amont et en aval.

Buts

AGRIDEA facilite les ajustements nécessaires du système de connaissances à travers le soutien à la réorganisation et la coordination de la vulgarisation, les échanges au sein du système de connaissances agricoles, le soutien des intérêts du système de vulgarisation et l'accompagnement des processus de changement au sein des organisations agricoles.

G1 Développement et coordination de la vulgarisation

L'évolution du contexte politique et des modes de financement influencent continuellement l'organisation et le fonctionnement des services de vulgarisation des cantons. Différents modèles sont discutés : modèle à deux échelons (cantonal et national) avec une évolution des formes d'organisation au niveau cantonal; modèle à trois échelons avec un niveau supplémentaire à l'échelle supracantonale traitant de thématiques particulières. L'émergence d'autres modèles n'est pas exclue.

Objectifs

AGRIDEA contribue avec ses partenaires, particulièrement le Forum Vulg Suisse (FVS), à faciliter le développement et la coordination de la vulgarisation en Suisse en mettant en œuvre des actions pour l'ensemble du système de vulgarisation.

G2 Echanges dans les systèmes de connaissances

L'évolution des systèmes agricoles et leur multifonctionnalité engendrent une grande diversité de systèmes et de modes de production, des stratégies et des alliances avec le monde non agricole. De nouveaux savoirs et compétences sont développés et de nouveaux réseaux sont tissés avec les acteurs de la société. Le fonctionnement de ces réseaux et les échanges d'informations, de savoirs et de connaissances sont des éléments essentiels pour que l'agriculture puisse s'adapter continuellement et être innovante.

Objectifs

AGRIDEA garantit les échanges au sein du système de connaissances agricoles et établit les relations avec le système plus large de connaissances de l'espace rural par l'animation et l'accompagnement de réseaux avec les acteurs du développement agricole, de la vulgarisation, de la recherche, les familles paysannes et les autres acteurs du monde rural.

G3 Développement et conduite de processus participatifs

L'élargissement des activités de développement agricole, la participation accrue de l'agriculture au développement de l'espace rural et la collaboration de plus en plus fréquente à des processus complexes impliquant un grand nombre d'acteurs d'horizons variés nécessitent la mise en œuvre de méthodes et de démarches adaptées. L'appropriation des démarches et des projets par les acteurs dépend fortement de leur capacité à suivre les processus, à devenir de véritables acteurs du développement. Dans ce domaine, la mise en œuvre de démarches « bottom-up » centrées sur les acteurs est un gage de réussite.

Objectifs

AGRIDEA développe des méthodes et outils participatifs et anime des processus participatifs dans des projets agricoles, ainsi que dans les collectivités rurales.

G4 Développement organisationnel

Les organisations agricoles doivent faire face aux constantes et rapides mutations du contexte conjoncturel. Pour cela, elles doivent adapter leurs structures et leurs modes de fonctionnement pour répondre aux attentes de leurs membres et de la société.

Objectifs

AGRIDEA offre aux organisations agricoles qui le souhaitent un accompagnement et un coaching leur permettant d'adapter leur fonctionnement et leur stratégie afin de mieux répondre aux besoins de leurs membres et aux changements du contexte. Elle favorise l'échange entre ces organisations par l'organisation de plateformes.

G5 Reconnaissance de la vulgarisation

A l'échelle européenne, une tendance au désengagement de l'Etat et de privatisation du conseil agricole se dessine actuellement. La segmentation de l'offre par la mise sur les marchés publiques des prestations ou par des financements via des acteurs locaux ou régionaux est également une réalité. Une partie importante des activités de la vulgarisation agricole est d'intérêt public et n'est pas reconnue par le marché.

Objectifs

AGRIDEA représente, en concertation avec le Forum Vulg Suisse, les intérêts du système de vulgarisation qui soutient le développement d'une agriculture durable auprès de l'ensemble des milieux économiques et des partenaires sociaux, ainsi qu'auprès du grand public par la formation de base des conseillères et des conseillers, ainsi que par la participation active à l'élaboration des politiques publiques en matière de vulgarisation.

H Développement au niveau international

La question du développement de l'agriculture et de l'espace rural est une thématique sans frontière. Cela a deux conséquences pour AGRIDEA. D'une part, il est important de suivre les développements à l'étranger, notamment dans les pays voisins, pour en tirer le meilleur enseignement pour le développement du système de connaissances agricoles dans son ensemble et plus particulièrement pour les acteurs du conseil en agriculture. D'autre part, les activités d'AGRIDEA trouvent des opportunités pour se prolonger à l'étranger, notamment dans les domaines de la facilitation, du conseil en méthodologie, de la mise en place de processus participatifs, du développement organisationnel, de la planification et des méthodes d'évaluation et des indications géographiques d'origine.

Grâce à son implication de longue date dans l'«initiative de Neuchâtel» et aux échanges avec les pays qui soutiennent la vulgarisation agricole dans la coopération au développement, AGRIDEA a la chance d'héberger le Forum mondial pour le développement rural à des services de conseils (GFRAS). Dans ce cadre, elle peut faire part de ses expériences en tant qu'une des rares organisations impliquées dans le conseil agricole, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Elle contribue ainsi au développement international du système de conseil.

Buts

AGRIDEA fait reconnaître l'intérêt des échanges internationaux pour le développement du système de connaissances agricoles suisse. L'engagement de ses compétences dans des mandats tiers à l'étranger contribue à l'amélioration et au développement des prestations de conseil à un niveau international.

III Défis organisationnels

Ce texte ne sera pas inclus dans la consultation.

